

Fiche Technique:Formation management environnemental

Repère clé de gouvernance: au moins 1 revue de direction/an et un programme d’audit interne planifié sur 12 mois.

Objectifs de la formation

- Piloter le SME avec méthode, preuves et indicateurs.
- Prioriser les risques et opportunités.
- Fixer des objectifs chiffrés et tracer des KPI fiables.
- Construire un plan d’actions réaliste et piloté.
- Garantir la conformité réglementaire et la traçabilité des preuves.
- Animer la boucle PDCA: audits internes, actions correctives, revues de direction.

Population cible

- Publics impliqués dans la structuration, le déploiement et l’évaluation d’un SME.
- Équipes HSE, pilotes SME, chefs de projet.
 - Managers et managers de proximité.
 - Fonctions supports: achats, maintenance, logistique, RH.
 - Auditeurs internes et relais multi-sites.
 - Directions souhaitant homogénéiser gouvernance et indicateurs.

Durée de la formation

Élément	Synthèse
Format recommandé	2 à 4 séances
Période d’étalement	4 à 8 semaines
Rythme	Séquences courtes et rythmées
Suivi	Accompagnement post-session (Q/R, relecture d’un plan d’actions)

La sensibilisation (1–2 h) existe mais ne remplace pas la formation opérationnelle produisant des livrables (cartographie, objectifs, plan d’actions, preuves).

Programme de la formation

Étape 1 — Cadrage et gouvernance

- Définir périmètre, enjeux, acteurs; installer comité de pilotage et règles d'arbitrage.
- Compétences: lecture des référentiels, animation du cadrage; vigilance sur sponsor et disponibilité des supports.

Étape 2 — Diagnostic aspects/impacts et conformité

- Évaluer aspects significatifs, conformité et risques; produire diagnostic et matrice de criticité.
- Compétences: collecte de preuves, qualification de la significativité; vigilance sur traçabilité datée.

Étape 3 — Fixation d'objectifs et indicateurs

- Transformer constats en objectifs SMART et indicateurs robustes, alignés avec la stratégie.
- Prévoir trajectoire, jalons et seuils d'alerte; vigilance sur qualité des données sources.

Étape 4 — Plan d'actions et maîtrise opérationnelle

- Structurer un plan d'actions daté avec responsabilités, ressources et preuves attendues.
- Gérer changements, sous-traitance et formation terrain; outiller le suivi.

Étape 5 — Audit interne et actions correctives

- Programmer des audits basés sur les risques; préparer, conduire et tracer preuves et constats.
- Analyser les causes et prioriser des actions correctives avec délais et responsables.

Étape 6 — Revue de direction et amélioration continue

- Construire le dossier de revue; statuer sur la performance et arbitrer priorités et moyens.
- Se concentrer sur des métriques maîtresses; publier un relevé de décisions sous 10 jours.